

*Par M. Davies :*

Q. Après avoir communiqué votre conversation avec Sir Hector, à votre associé, c'est lui qui a écrit la lettre ?—R. Oui, chaque fois que j'ai rencontré Sir Hector, je rapportais à mon associé ce qui s'était passé.

Q. Avez-vous communiqué le résultat de votre entrevue à M. O'Hanly avant qu'il écrivit la lettre du 24 octobre ?—R. Oui, monsieur.

*Par M. Henry :*

Q. Vous avez écrit au ministère des Travaux Publics, une lettre datée du 19 mars 1884 ? Vous rappelez-vous le contenu de cette lettre ?—R. Oui, je m'en rappelle, mais comme je l'ai dit ici, dans mon dernier interrogatoire, je ne savais que très peu de chose concernant la première soumission demandée pour le bassin de radoub.

Q. Vous vous occupiez peu de cela dans le temps ?—R. Très peu.

Q. Vous en occupiez-vous autant que de la dernière soumission ?—R. En ce qui concernait la société j'y étais intéressé tout autant ; mais je ne m'en suis pas occupé autant, parce que j'étais rarement ici.

Q. Vous y preniez le même intérêt que dans la dernière soumission ?—R. Oui, en ce qui concerne la société.

Q. Mais vous ne vous en êtes pas occupé autant ?—R. Non.

Q. Qui a écrit la lettre du 19 mars ?—R. Je ne saurais dire. Je sais que ce n'est pas moi.

Q. Etiez-vous à Ottawa, lorsqu'elle a été écrite ?—R. Non, je ne sais pas.

Q. Vous savez que c'était une lettre importante ?—R. Oui.

Q. Vous saviez qu'elle devait être écrite ?—R. Oui.

Q. Vous saviez qu'elle devait être écrite, et elle a été écrite avec votre approbation ?—R. Oui.

Q. Et après vous être consulté avec lui ?—R. Oui.

Q. Savez-vous à quelles fins elle a été écrite ?—R. Dans le but de retirer la soumission.

Q. La soumission de cette date ?—R. Oui, monsieur.

Q. Pour ce même contrat—la soumission du printemps ?—R. Oui.

Q. Elle se rapportait à des items au sujet desquels la lettre déclarait que vous aviez fait des erreurs ?—R. Si je me rappelle bien, il a été fait des erreurs, dans le temps.

Q. Il y a eu des erreurs faites, dans le temps ?—R. Oui, je crois qu'il a été fait des erreurs, dans le temps.

Q. Et vous avez demandé la permission de corriger ces erreurs ?—R. Oui, si je me rappelle bien.

Q. Savez-vous si vous avez demandé cette permission, oui ou non, ou avez-vous simplement demandé de retirer votre soumission ?—R. Nous avons demandé la permission de les corriger.

Q. Après cela, qu'est-il arrivé ?—R. Nous avons retiré notre soumission.

Q. Alors, vous dites que toutes les déclarations contenues dans la lettre du 19 mars sont vraies ?—R. Oui ; autant que je m'en rappelle.

Q. Mais des déclarations analogues contenues dans la lettre du 24 octobre suivant, ne sont pas vraies ? Étaient-elles fausses ?—R. Voulez-vous parler de la lettre du 24 octobre 1884 ? Je dis qu'elle n'avait pas sa raison d'être, en tant que—

Q. Dites-vous que les déclarations contenues dans la lettre du 24 octobre étaient fausses—la déclaration, entre autres, que vous aviez fait des erreurs dans votre soumission ?—R. Cela était faux.

Q. Et la déclaration faite dans cette lettre, que les prix mentionnés étaient trop bas, était également fausse ?—R. Oui.

Q. Saviez-vous que cette déclaration était fausse lorsque vous l'avez écrite ?—R. Je n'ai pas écrit cette lettre.

Q. Mais vous saviez qu'elles étaient fausses, lorsqu'elles ont été écrites ?—R. Oui.

Sir JOHN THOMPSON demande que les lettres suivantes soient lues et annexées à la preuve :